

TEMPS DANSE. Après un an et demi d'arrêt, l'association reprend ses cours

Lundi 20 septembre, après un an et demi d'interruption, l'association challandaïse Temps danse va pouvoir reprendre ses cours de danse de salon et en ligne. Mais « on ne sait pas où l'on va », reconnaît le président Jacky Cougnaud. C'est l'incertitude au niveau des futures mesures sanitaires, et « les adhérents vont peut-être hésiter à revenir. Nous avons perdu le fil. Il y a de la démotivation partout, des associations s'arrêtent... »

Deux nouveautés : rock et salsa au programme

Temps danse proposera cependant des nouveautés « pour attirer les plus jeunes », soit du rock et de la salsa. L'an dernier déjà, avec un nouveau professeur, Alexandre Fouquet, l'association s'était lancée dans la bachata et le kizomba. « Mais nous nous sommes arrêtés le 16 octobre 2020, et nous n'avons jamais repris. » Les adhérents avaient alors été remboursés « au prorata des cours donnés, et nous ferons de même cette année si nous devons tout stopper ».

Les autres cours sont dispensés par Sabrina Benais, laquelle



Alexandre Fouquet continue de donner des cours de bachata et de kizomba.

se charge des danses en couple (valse, cha cha, tango, salsa, paso, rock, boléro...) et des danses en ligne : madison, disco, mambo, charleston, kuduro, twist, bossa-nova...

Pass sanitaire

La reprise se fera, bien enten-

du, « dans le respect des règles en vigueur actuellement, précise Jacky Cougnaud, mais aussi avec le pass sanitaire, nous sommes obligés ». Chaque adhérent devra remettre « une copie papier du document, mais seulement lors du premier cours ». Le tout sera

conservé dans un classeur en cas de contrôle.

Portes ouvertes du 20 au 24 septembre

Comme la saison dernière, les inscriptions auront lieu lors des premiers cours, qui seront également des portes ouvertes permettant de découvrir l'association. Cela durant une semaine : du 20 au 24 septembre (mais il est possible de s'inscrire tout au long de l'année).

Lundi 20 septembre : rock de 19 h 15 à 20 h 15 ; danse de salon 1^{re} année de 20 h 30 à 22 h. Mardi 21 septembre : danse de salon 3^e et 4^e années de 20 h 45 à 22 h 15. Mercredi 22 septembre : danse en ligne 2^e et 3^e années de 19 h 15 à 20 h 45. Jeudi 23 septembre : danse de salon 5^e et 6^e années de 19 h 30 à 22 h ; cours technique de 21 h à 22 h 30. Vendredi 24 septembre : danse en ligne 1^{re} année de 19 h 15 à 20 h 45 ; cours de salsa de 21 h à 22 h. Ils se dérouleront dans le gymnase de l'école Lucie-Aubrac.

Mardi 21 septembre : bachata de 19 h 15 à 20 h 45 et kizomba de 20 h 45 à 22 h 15, dans le Hall 5, boulevard Viaud-Grand-Marais.

■ Contact : 06 19 22 51 74 ; tempsdanse-challans.fr